

## *AGREMENT DEPARTEMENTAL D'ENSEIGNEMENT*

# THEATRE

### 1/ Envoi préalable d'un CV

### 2/ Epreuve d'interprétation

Interprétation (au choix) :

- Une scène classique et une scène contemporaine

Ou

- Une scène libre et une pratique complémentaire (masque, marionnette, cinéma, chant, danse, etc.)

Une des deux scènes présentées peut être un monologue.

*Durée : 10 minutes (à répartir entre les deux scènes)*

### 3/ Epreuve pédagogique

Dispenser un cours avec un groupe d'élèves choisis par le candidat parmi ses propres élèves (minimum 5).

Le cours se fera sur une scène tirée au sort parmi la liste de pièces ci-jointes ou sur un thème tiré au sort au moment de l'épreuve (le candidat aura le choix entre le texte du répertoire et le thème).

A partir du texte ou du thème, le cours devra comporter un échauffement court (corporel et/ou vocal), un exercice technique (espace, corps, écoute, voix, etc. au choix) et un moment de mise en jeu de la scène ou du thème.

*Durée : 45 minutes de cours, 1h de préparation*

### 4/ Entretien avec le jury

Entretien destiné à engager la discussion autour du cours présenté pour en dégager les enjeux pédagogiques et à évaluer la culture théâtrale du candidat.

*Durée : 15 à 30 minutes*